



Appel à propositions

Étude de ligne de base pour évaluer l'accès aux services WASH dans cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier)

Cet appel à propositions invite les entreprises haïtiennes ou les institutions de recherche spécialisées dans l'évaluation de programmes, la collecte et l'analyse de données, à soumettre des propositions pour mener une étude de base axée sur les conditions et l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) dans cinq communes d'intervention de l'initiative HANWASH : Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier.

Le présent appel à propositions décrit les objectifs de l'étude de ligne de base et les questions de recherche auxquelles il convient de répondre. Il fournit des détails sur l'étendue des travaux, les qualifications requises pour le prestataire, le format de soumission des propositions, le cadre d'évaluation des propositions et les termes du contrat.

En émettant cet appel d'offres, HANWASH vise à assurer un processus équitable et transparent pour la sélection d'un prestataire qualifié. Le meilleur prestataire sera sélectionné sur la base de sa capacité à atteindre les objectifs de l'étude de base, à se conformer aux exigences de HANWASH et à travailler dans le respect du calendrier et des limites budgétaires (le Soumissionnaire le moins disant).

I. Contexte de l'étude de ligne de base

HANWASH, également connu sous le nom d'Initiative nationale pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène en Haïti, est un programme national établi grâce à un effort de collaboration entre le district 7020 du Rotary International et la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). S'appuyant sur le modèle de mise en œuvre WASH développé par l'organisation non gouvernementale Haiti Outreach, HANWASH sert de plateforme pour rassembler les partenaires locaux et internationaux. Cette collaboration vise à faciliter le transfert de connaissances et de compétences tout en donnant aux communautés locales et aux dirigeants les moyens de gérer efficacement les initiatives WASH.

L'objectif de HANWASH est "Une augmentation de l'accès à des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (WASH) sûrs, durables et abordables en Haïti ". En collaboration avec divers partenaires, les investissements de HANWASH sont réalisés conformément aux politiques nationales, aux bonnes pratiques internationales dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ainsi qu'à un ensemble de valeurs fondamentales fondées sur le leadership local et les principes commerciaux. Grâce à une combinaison de planification stratégique, d'engagement communautaire total et d'interventions ciblées, HANWASH vise à garantir que chaque individu dans ses communes d'intervention a accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, promouvant ainsi la santé publique, la durabilité de l'environnement et le bien-être général.

HANWASH, Inc. est une organisation à but non lucratif enregistrée en Floride et qualifiée d'organisme public de bienfaisance en vertu de l'article 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code (IRC) des États-Unis, dont le numéro d'identification fiscale est 84-4393469, et dont les bureaux sont situés à 8200 Seminole Boulevard, Seminole, Floride 33772.

Chacune des cinq communes d'intervention a déjà élaboré un plan d'action communal (PAC) axé sur l'eau. Ces PACs servent de plan stratégique pour les futurs projets WASH dans les communes et comprennent un inventaire de toutes les ressources en eau existant dans les communes, avec leur état de fonctionnalité, leur état de potabilité et leur type de gestion.

Les PACs de Pignon, Cavillon, Ferrier et Terre-Neuve ont été créées en 2021 avec des données collectées entre 2016 et 2018. Le CAP de Léogâne a été créé en 2024.

Cette étude de ligne de base est réalisée pour mesurer les conditions actuelles des services eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les cinq (5) communes d'intervention de HANWASH et fournir un point de départ pour mesurer les résultats et la performance des investissements réalisés dans le cadre de l'initiative HANWASH.

Dans cette optique, HANWASH lance un appel à toutes les entreprises qualifiées pour qu'elles soumettent une proposition par courriel à procurement@hanwash.org, au plus tard le 2 août 2024, à 23 h 59, heure de l'Est, pour l'exécution de l'étude de ligne de base.

II. Objectifs de l'étude de ligne de base

1. Réaliser un inventaire et une inspection de toutes les infrastructures d'eau potable existants dans les communes d'intervention de HANWASH (à l'exclusion de Léogâne) pour mettre à jour les plans d'action communaux respectifs et estimer la proportion de la population dans chaque commune cible ayant au moins un accès de base au service d'eau potable.

2. Établir une valeur de référence pour chacun des 54 indicateurs du cadre d'indicateurs de l'initiative HANWASH.¹.
3. Identifier les connaissances, les attitudes et les pratiques en lien avec l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) parmi les ménages, les écoles et établissement de santé des communes d'intervention, ainsi que les obstacles à l'adoption de pratiques saines.
4. Analyser les données de base et fournir des recommandations pour la fixation des cibles de performance pour chacun des 54 indicateurs du cadre d'indicateurs de l'initiative HANWASH.
5. Identifier et documenter dans une base de données les acteurs WASH les plus pertinents (agences gouvernementales, ONG, entreprises du secteur privé, organisations communautaires, agences internationales) qui mettent actuellement en œuvre des projets WASH dans les communes d'intervention de HANWASH.

III. Portée des travaux à réaliser

Le but du mandat qui sera assigné au prestataire recruté est de réaliser une étude de base des conditions et de l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et hygiène (WASH) dans les communes d'intervention de HANWASH. Nous présentons ci-dessous les communes ciblées par l'étude, les questions de recherche auxquelles il faut répondre, l'approche de collecte de données à utiliser, les types de données à collecter, les outils à utiliser pour la collecte de données, et les livrables à soumettre :

3.1. Communes ciblées par l'étude de ligne de base

Actuellement, HANWASH réalise des interventions dans cinq communes situées dans cinq départements différents. Ces communes sont les lieux spécifiques ciblés par cette étude de base : Cavillon (Sud), Léogâne (Ouest), Pignon (Nord), Ferrier (Nord-Est), et Terre-Neuve (Artibonite).

3.2. Questions de recherche à répondre

Les questions de recherche sont orientées vers les trois résultats intermédiaires ou piliers décrits dans le cadre logique de l'initiative HANWASH. Le contractant devra répondre aux questions de recherche suivantes :

Tableau 1 : Liste des questions de recherche pour l'étude de base HANWASH

Pilier 1000 : "Renforcement de la demande et de la gestion des services WASH dans les communes d'intervention".	
Questions principales	Questions secondaires
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux facteurs influençant la demande de services WASH dans les communes d'intervention de HANWASH ? 	

¹ Le cadre d'indicateurs du programme est la liste des indicateurs que HANWASH utilise pour suivre et évaluer ses progrès et l'impact.

<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la performance des structures et des pratiques de gestion actuellement en place pour les services WASH ? 	<p>Quelles sont les structures de gestion en place pour les services WASH ?</p> <p>Dans quelle mesure les fournisseurs de services WASH sont-ils transparents et redevables envers les clients ?</p> <p>Quels sont les principaux obstacles à la performance des fournisseurs de services WASH dans les communes cibles ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les principaux défis auxquels sont confrontées les autorités locales en termes de planification et de coordination de projets et services WASH au niveau communal ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Comment les ONG, les organisations communautaires et les entités du secteur privé contribuent-elles aux initiatives WASH dans les communes d'intervention d'HANWASH ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les pratiques courantes en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) adoptées dans les communes d'intervention ? 	<p>Quelles sont les connaissances, attitudes et pratiques courantes concernant l'eau, l'assainissement et l'hygiène existants parmi les ménages cibles ?</p> <p>Quelles sont les pratiques courantes en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène adoptées par les écoles dans les communes d'intervention ?</p> <p>Quelles sont les pratiques courantes en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène adoptées par les établissements de santé dans les communes d'intervention ?</p> <p>A quelle fréquence les ménages utilisent-ils les installations WASH disponibles ? Existe-t-il des obstacles à une utilisation régulière ?</p>
<p>Pilier 2000 : "Amélioration de l'accès des ménages à des services durables, abordables et sûrs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de leur utilisation de ces services".</p>	
<p>Questions principales</p>	<p>Questions secondaires</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'état des systèmes d'eau, des points d'eau, des installations sanitaires et d'hygiène existants dans les communes cibles en termes de fourniture de services ? 	

<ul style="list-style-type: none"> • Quelle est la proportion actuelle de la population ayant accès aux services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Ferrier, Terre-Neuve) ? 	Quel est le pourcentage de ménages dans les communes cibles qui ont accès au moins à des services de base en matière d'eau potable ?
	Quel est le pourcentage de ménages dans les communes cibles qui ont accès au moins aux services d'assainissement de base ?
	Combien de sections communales dans les communes d'intervention de HANWASH sont vérifiées sans défécation à l'air libre ?
	Quel est le pourcentage de ménages dans les communes cibles qui ont accès à au moins des services d'hygiène de base ?
	Quel est le pourcentage d'établissements scolaires et d'établissements de soins de santé dans les communes cibles disposant au moins d'un accès de base aux services WASH ?
	Comment le coût associé à l'accès aux services WASH se compare-t-il aux revenus des ménages ?
	Comment l'entretien et la réparation des installations WASH sont-ils gérés dans les communes d'intervention ?

Pilier 3000 : "Extension de la portée des interventions et des ressources investies grâce à une action collective avec d'autres acteurs nationaux et internationaux".

Questions principales	Questions secondaires
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les mécanismes financiers en place pour financer les services WASH dans les communes d'intervention de HANWASH ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les besoins de renforcement des capacités de la DINEPA et des OREPAs pour mieux réglementer le secteur WASH, superviser et soutenir la mise en œuvre des projets/programmes ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les autres acteurs nationaux et internationaux impliqués dans les initiatives WASH dans les communes d'intervention de HANWASH ? 	

3.3. Approches à utiliser pour la collecte des données

Pour cette étude de ligne de base, le prestataire devra utiliser un modèle d'étude avant et après, combiné à une approche mixte pour la collecte et l'analyse des données (quantitatives et qualitatives).

The quantitative methods will provide numerical data that will help to set baseline value and recommendation of performance targets for the HANWASH's indicators.

Les méthodes qualitatives permettront de mieux comprendre les connaissances, les attitudes, les pratiques et les obstacles liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène dans les communes d'intervention de HANWASH.

Les « indicateurs du Programme commun de suivi de l'eau potable et de l'assainissement de l'UNICEF et de l'OMS (JMP) pour les services WASH » liés à l'Objectif de développement durable 6 des Nations Unies (SDG 6) et le Cadre de Suivi & Evaluation d'HANWASH doivent être utilisés comme référence pour mener cette étude de ligne de base dans les communes ciblées. Ces documents sont fournis par HANWASH dans la section annexe de cet appel d'offres. Le soumissionnaire n'a pas besoin de développer ou de définir les indicateurs.

Pour cette étude de base, le prestataire sélectionné doit collaborer et impliquer les autorités locales, les représentants de la DINEPA et les autres partenaires de HANWASH afin de garantir un processus participatif. Le processus d'étude de base devrait commencer par une visite des communes cibles afin de mieux comprendre le contexte de l'étude et par des réunions de planification et de coordination avec les autorités locales et la DINEPA/OREPA afin de les engager et de les impliquer dans le processus.

3.4. Méthodes d'échantillonnage et d'inférence

Le soumissionnaire doit inclure dans sa proposition les méthodes pertinentes qu'il propose pour l'échantillonnage (type d'échantillonnage, calcul de la taille de l'échantillon, procédure d'échantillonnage, etc.) et pour l'inférence statistique (techniques d'estimation, atténuation des erreurs et des biais, etc.), afin de fixer la valeur de référence des indicateurs de performances de l'initiative HANWASH. L'accent doit être mis particulièrement sur les indicateurs liés à l'accès à l'assainissement et à l'hygiène.

3.5. Méthodes de collecte des données et type de données à collecter

Compte tenu des objectifs de cette étude de ligne de base, le prestataire devra utiliser les méthodes qui suivent et collecter les types de données ci-dessous :

a) Revue documentaire

Exploration des sources de données secondaires telles que : Les Plans d'Action Communaux (PAC), les Directives Nationales WASH de la DINEPA, le Cadre de Suivi & Evaluation de HANWASH ou toute autre documentation pertinente relative au WASH. L'étude documentaire permettra au prestataire de mieux comprendre les objectifs du mandat et de répondre aux questions de recherche.

b) Enquête auprès des ménages

Un questionnaire structuré devrait être administré à un échantillon représentatif de ménages sélectionnés au hasard dans chacune des communes cibles afin de recueillir des données quantitatives et qualitatives sur les connaissances, les attitudes et les pratiques des ménages en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Ce questionnaire sera également utilisé pour recueillir des données sur la disponibilité et l'utilisation des installations WASH, ainsi que sur les obstacles potentiels à l'adoption de pratiques WASH sûres.

c) Entretien avec informateurs clés

Des entretiens semi-structurés doivent être menés avec des informateurs clés tels que : les représentants de la DINEPA (OREPA, TEPAC, etc.) et d'autres acteurs du secteur WASH afin de recueillir des informations qualitatives sur les défis, les ressources, les initiatives et les priorités en matière d'eau et d'assainissement au niveau communal.

d) Enquête sur les infrastructures en eau (points d'eau et systèmes d'alimentation en eau potable)

Pour les points d'eau, il sera nécessaire de mener une enquête dans les communes cibles pour :

- Faire l'inventaire des points d'eau existants, évaluer leur fonctionnalité, leur type de gestion, leur potabilité et leur état d'inspection pour mettre à jour les données relatives aux plans d'action communaux axés sur l'eau créés en 2021, et estimer la proportion de la population dans chacune des communes d'intervention ayant accès à un service d'eau potable au moins basique.
- Enregistrer les nouveaux points d'eau potentiels et collecter des données sur leur fonctionnalité, leur type de gestion, leur potabilité et leur statut d'inspection.

Pour les systèmes d'alimentation en eau potable, une enquête devrait être menée, avec les gestionnaires de ces systèmes d'eau comme répondants, pour collecter des données sur les opérations et l'infrastructure, la couverture et le nombre d'abonnés, la gestion et la maintenance, la collecte des revenus et la viabilité financière, la redevabilité envers la DINEPA et les clients, la satisfaction des clients, les défis rencontrés et les besoins.

e) Enquête auprès des établissements scolaires et de santé

Un échantillon d'écoles et d'établissements de soins de santé devrait être visité, géolocalisé et enquêté dans les communes cibles afin d'évaluer leur accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que leurs pratiques courantes en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.

f) Inventaire des acteurs du secteur WASH au niveau communal

Un questionnaire structuré doit être utilisé pour collecter des données sur les points suivants : Qui sont les acteurs WASH dans chaque commune ? Quels sont leurs domaines de travail en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène ? Dans quelles sections communales mettent-ils en œuvre des

projets WASH ? Depuis combien d'années travaillent-ils dans la commune ? Où se trouvent-ils ? Comment pouvons-nous les contacter ?

3.6. Outils de collecte de données à utiliser

Tous les outils de collecte de données nécessaires seront fournis par l'équipe de suivi et d'évaluation de HANWASH. Cependant, le prestataire collaborera avec l'équipe de suivi et d'évaluation de HANWASH pour les examiner et ajouter de nouvelles contributions et perspectives afin de s'assurer que ces outils de collecte de données sont adaptés à l'objectif visé. Nous présentons ci-dessous tous les outils de collecte de données qui devront être utilisés par le prestataire :

- a) Un formulaire d'extraction de données (sous forme de feuille de calcul) pour la revue documentaire.
- b) Un questionnaire structuré pour l'enquête auprès des ménages.
- c) Un guide d'entretien pour les entretiens avec informateurs clés.
- d) Un questionnaire structuré pour l'enquête auprès des écoles et des établissements de santé.
- e) Le formulaire FRAPE² pour l'enquête sur les points d'eau.
- f) Un questionnaire pour l'enquête sur les systèmes d'eau.
- g) Un questionnaire pour l'inventaire des acteurs WASH.

L'équipe de Suivi & Evaluation de HANWASH fournira au prestataire sélectionné une formation sur l'utilisation des outils de collecte de données.

Toutes les données quantitatives doivent être collectées à l'aide de la plateforme mWater³. En ce qui concerne les données qualitatives, les guides d'entretien peuvent être imprimés sur papier.

3.7. Livrables à soumettre

1. **Rapport de démarrage**, avec une emphase sur les points suivants :
 - Un compte rendu de la réunion de lancement.
 - Une version révisée de la méthodologie et du plan d'échantillonnage pour la collecte et l'analyse des données, intégrant les commentaires de HANWASH.
 - Un plan de travail détaillé avec des dates réelles pour la soumission des livrables.
 - Un examen des outils de collecte de données existants avec des propositions de révision et d'amélioration.
 - Une liste des informateurs clés à interroger.
 - Une liste complète des sources à utiliser pour la revue documentaire.

2. **Rapport de collecte de données, avec un accent particulier sur :**

² L'enquête FRAPE est un outil de collecte de données créé par le partenaire de HANWASH, Haïti Outreach, pour monitorer la fonctionnalité, la gestion responsable, la potabilité et l'état d'inspection des points d'eau.

³ mWater est une plateforme mobile et en ligne conçue pour faciliter le suivi, l'évaluation et la gestion des projets (WASH). Elle fournit des outils pour la collecte, l'analyse et la visualisation des données, permettant aux organisations de suivre et de gérer efficacement les ressources et les services WASH.

- Une vue d'ensemble du processus de collecte des données, avec les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été résolues.
- Les principales conclusions de l'analyse documentaire.
- Les jeux de données nettoyés et organisés pour toutes les données quantitatives collectées à l'aide de mWater. (mWater est l'outil utilisé par HANWASH pour la collecte, le stockage et la visualisation des données).
- Des transcriptions textuelles de toutes les données qualitatives collectées.

3. **Rapport intermédiaire**, avec emphase sur :

- Présentation des résultats et analyse complète et interprétation de toutes les données collectées, conformément aux objectifs de l'étude de base et aux questions de recherche.
- Aperçu des connaissances, attitudes et pratiques en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, ainsi que des obstacles rencontrés par les ménages, les écoles et les établissements de soins de santé dans les communes cibles.
- Cartes sur mWater et QGIS et autres visualisations des installations et ressources WASH dans les communes cibles, avec leurs types et leur statut.
- Valeur de base pour chaque indicateur du cadre d'indicateurs de HANWASH.
- Recommandations de cibles de performance pour chaque indicateur du cadre d'indicateurs de HANWASH.
- Une base de données avec les acteurs WASH identifiés et leurs domaines de travail dans les communes d'intervention.

4. **Rapport final**, avec emphase sur :

- Un résumé des principales trouvailles, conclusions et recommandations.
- Une version révisée du rapport intermédiaire, incorporant les commentaires de HANWASH et d'autres parties prenantes.
- Des données de base finalisées et des recommandations finales de cibles de performance pour tous les indicateurs.
- Des cartes mWater et QGIS finalisées et d'autres visualisations des installations et des ressources WASH avec leurs types et leur statut.
- Des annexes avec des liens vers les outils de collecte de données, les jeux de données brutes, les transcriptions des entretiens, les tableaux de données et les visualisations créées, et les photos prises au cours du processus d'étude de ligne de base.
- Une bibliographie avec toutes les sources d'information référencées ou consultées au cours de l'étude.

5. **Atelier de présentation des résultats** :

Des ateliers de présentation des résultats de l'étude de ligne de base devront être réalisés par le prestataire, résumant particulièrement les principaux résultats, la méthodologie et les recommandations de l'étude de base.

N.B : Tous les livrables doivent être soumis dans les deux langues (français et anglais). Pour chaque produit reçu, HANWASH fournira ses feedbacks au prestataire dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la réception du livrable.

IV. Qualifications requises

Le meilleur soumissionnaire pour la réalisation de cette étude de ligne base doit répondre aux exigences suivantes :

- Il doit faire preuve d'expérience en matière de gestion des ressources en eau, d'assainissement et d'hygiène.
- Il doit avoir une expertise dans la conduite d'évaluations de programmes en Haïti. Une expérience dans la conduite d'évaluations axées sur le secteur WASH est préférable et une considération supplémentaire sera accordée aux institutions de recherche opérant en Haïti.
- Le candidat doit démontrer une expérience de travail et une collaboration passée avec les autorités locales et d'autres acteurs WASH dans les communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Terre-Neuve, Ferrier, Pignon).
- Le candidat doit démontrer une expérience dans la planification et la mise en œuvre de programmes WASH en Haïti.
- Le candidat doit démontrer son expertise dans les méthodologies de recherche quantitative et qualitative, y compris les enquêtes sur les ressources en eau, les enquêtes sur les ménages, les discussions de groupe et les entretiens avec des informateurs clés.
- Le candidat doit posséder de solides compétences analytiques et une expérience de mWater pour la collecte, la gestion et la visualisation des données, une expérience de l'analyse des données géospatiales avec ArcGIS ou QGIS, des logiciels statistiques tels que : Microsoft Excel, SPSS, R Studio ou Stata.
- Le candidat doit faire preuve d'excellentes compétences en matière de rédaction de rapports et être capable de produire des rapports d'étude de base clairs, concis et complets.
- Le candidat doit avoir une expérience avérée de la gestion de projets, avec la capacité de gérer efficacement les délais, les ressources et les livrables.

V. Lignes directrices et format de soumission des propositions

5.1 Structure requise pour les propositions

Le document de proposition doit fournir les informations demandées, réparties dans les sections suivantes :

Tableau 2 : *Format requise pour les propositions*

Résumé exécutif	Une synthèse de la proposition mettant en exergue les éléments clés.
Introduction	Présentation du soumissionnaire et de sa compréhension du mandat.

Qualifications et expérience + références	Démonstration des qualifications, de l'expertise et de l'expérience du soumissionnaire en rapport avec le mandat, y compris une liste des clients ou partenaires précédents pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des travaux similaires (avec le nom du client ou du partenaire, l'étendue des travaux, la durée du mandat et les coordonnées).
Méthodologie	Une description détaillée de la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'étude de base, en mettant l'accent en particulier sur : les méthodes d'échantillonnage et d'inférence ; la stratégie de mobilisation et d'implication des autorités locales, de la DINEPA/OREPA et des communautés ; les méthodes de collecte de données pour chaque objectif spécifique et question de recherche, y compris l'utilisation de mWater ; la stratégie d'assurance de la qualité des données ; les méthodes de traitement et d'analyse des données qualitatives et quantitative et de rédaction des rapports.
Plan de mise en œuvre	Un plan de travail complet qui définit les activités à entreprendre avant, pendant et après la collecte des données, le calendrier et les résultats attendus, une présentation de l'équipe qui sera impliquée dans la mise en œuvre de l'étude, et une stratégie logistique compte tenu de la difficulté de se déplacer d'une commune à l'autre en raison des problèmes de sécurité en Haïti.
Budget	Ventilation détaillée du budget proposé, avec tous les coûts associés à l'étude, ventilés par catégorie. Le budget doit être présenté en dollars américains.
Plan de gestion des risques	Identification des risques et défis potentiels qui pourraient avoir un impact sur la réussite de l'étude de ligne de base et proposition de stratégies pour gérer ces risques. Par exemple, comment communiquerez-vous et gérerez-vous les problèmes de sécurité potentiels ou réels qui pourraient survenir pendant l'étude de ligne de base, tels que des manifestations qui bloquent l'accès routier à un site ?
Annexes	Tout document additionnel permettant d'étayer la qualification du soumissionnaire : curriculum vitae du personnel clé, lettres de recommandation ou références de clients antérieurs, certifications, échantillons de travaux antérieurs en rapport avec le présent appel à propositions, lettres de soutien ou de collaboration d'autres partenaires, documents juridiques et de conformité (preuve d'enregistrement légale en Haïti, certificats de patente à jour, etc.)

N.B : La proposition doit être clairement organisée, bien rédigée et soumise au format PDF conformément aux lignes directrices fournies précédemment. Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais.

N.B : Veuillez également noter qu'une entreprise ou une institution de recherche doit soumissionner pour au moins deux des cinq communes ciblées par cette étude de base.

5.2. Calendrier

La date limite de soumission des propositions est le 2 août 2024. L'étude de ligne de base doit être achevée, avec tous les livrables soumis au plus tard le 20 décembre 2024. Le rapport de démarrage doit être soumis le 30 août 2024. La collecte des données doit commencer le 9 septembre 2024 et le rapport de collecte des données doit être soumis le 11 octobre 2024. Le prestataire doit soumettre le rapport intermédiaire le 15 novembre 2024. Le rapport final de l'étude de ligne de base est attendu le 6 décembre 2024, et les présentations PowerPoint des résultats devrait avoir lieu entre le 16 et le 20 décembre 2024.

5.3 Séances de questions-réponses

Afin de s'assurer que tous les soumissionnaires intéressés ont une compréhension claire des objectifs de l'étude de ligne base, des questions de recherche et de cet appel à propositions en général, HANWASH organisera trois sessions virtuelles de questions-réponses dans la semaine qui suivra la publication de l'appel à propositions. Veuillez cliquer sur le lien doodle suivant pour réserver une place sur le créneau horaire qui vous convient le mieux, tout en fournissant explicitement le nom et l'adresse électronique de votre institution : <https://doodle.com/bp/alexbonhomme/qa-session-on-the-rfp-for-the-hanwashes-baseline-study>

5.4 Rapportage et collaboration

Tout au long de l'étude, le prestataire recruté rendra compte au Responsable de Suivi et de Évaluation de HANWASH, qui est chargé de superviser le processus d'étude, d'assurer la qualité des produits livrés et de fournir le soutien nécessaire.

En outre, le prestataire sélectionné devra collaborer avec des chercheurs de Tufts University qui travaillent en étroite collaboration avec HANWASH sur le renforcement de ses activités de suivi et d'évaluation.

VI. Cadre d'évaluation des propositions

Vous trouverez ci-dessous le cadre d'évaluation détaillé, y compris les critères et la grille d'évaluation qui seront utilisés pour sélectionner le meilleur prestataire pour mener l'étude de ligne de base axée sur le secteur WASH pour HANWASH :

6.1 Critères d'Évaluation

Les propositions seront évaluées sur la base de divers critères reflétant les qualifications requises par HANWASH décrites précédemment dans cet appel à proposition. Les critères d'évaluation sont les suivants :

Tableau 3 : Critères d'évaluation pour le classement des propositions

#	Critères d'Évaluation	Poids
1	Expérience dans le secteur de la gestion des ressources en eau, de l'assainissement et de l'hygiène	15%
2	Expertise dans l'évaluation de programme en Haïti	15%
3	Collaboration passée avec les autorités locales et les acteurs du secteur WASH dans les communes d'intervention de HANWASH	10%
4	Expérience dans la planification et la mise en œuvre de programmes WASH	5%
5	Expertise dans la collecte de données quantitatives et qualitatives en Haïti	20%
6	Expertise dans l'analyse de données quantitatives, qualitatives et géospatiales	20%
7	Capacité à fournir un rapport d'étude de haute qualité	10%
8	Expérience confirmée en matière de gestion de projets	5%

6.2. Grille d'évaluation

Tableau 4 : Grille d'évaluation pour le classement des propositions

#	Critères d'Évaluation	Poids	Score (1-5)	Score pondéré
1	Expérience dans le secteur de la gestion des ressources en eau, de l'assainissement et de l'hygiène	15%		
2.1	Expertise dans l'évaluation de programme en Haïti	10%		
2.2	Considération spéciale pour les évaluations axées sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH)	5%		
3	Collaboration passée avec les autorités locales et les acteurs du secteur WASH dans les communes d'intervention de HANWASH	10%		
4	Expérience dans la planification et la mise en œuvre de programmes WASH	5%		
5	Expertise dans la collecte de données quantitatives et qualitatives en Haïti	20%		
6.1	Expertise dans l'analyse de données quantitatives, qualitatives et géospatiales	15%		

6.2	Considération spéciale pour les instituts de recherche opérant en Haïti	5%		
7	Capacité à fournir un rapport d'étude de haute qualité	10%		
8	Expérience confirmée en matière de gestion de projets	5%		

6.3. System de score

Tableau 5 : Système de score pour l'évaluation des propositions

Score	Définition
1	Médiocre : la proposition ne répond pas aux critères ou présente des faiblesses importantes.
2	Acceptable : La proposition répond aux critères mais présente plusieurs faiblesses.
3	Bonne : La proposition répond de manière adéquate aux critères, avec des faiblesses mineures.
4	Très bonne : La proposition répond bien aux critères et ne présente pas de faiblesses.
5	Excellent : La proposition dépasse les exigences des critères.

VII. Termes and Conditions

7.1. Durée du contrat

La durée du contrat couvre la période d'exécution des obligations du prestataire et toute période de garantie ou de recours ultérieure.

7.2. Modalités de paiement

Les conditions de paiement pour ce contrat sont les suivantes :

- Un premier versement de 40% du montant total du contrat sera effectué après la signature du contrat, la réception et l'approbation par HANWASH du rapport initial.
- Un versement supplémentaire de 30% sera effectué après la soumission et l'approbation par HANWASH du rapport de collecte de données et du rapport intermédiaire de l'étude de ligne de base.
- Les 30% restants du montant du contrat seront versés après soumission et approbation du rapport final de l'étude de ligne de base et de la présentation PowerPoint des résultats.

Les factures doivent être soumises dans les cinq (5) jours ouvrables suivant l'approbation des livrables par HANWASH. Le paiement sera effectué dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception et l'approbation de la facture par HANWASH. Tous les paiements sont soumis au respect des termes et conditions énoncés dans le contrat. Le terme " jour ouvrable " désigne tout jour de la semaine où des activités commerciales régulières ont lieu en Haïti, à l'exclusion des week-ends et des jours fériés.

7.3. Confidentialité et protection des données

Le prestataire sélectionné est tenu de respecter la stricte confidentialité de toutes les informations et données obtenues ou partagées au cours de l'étude, que ce soit par HANWASH ou ses partenaires, les membres de la communauté ou les autorités locales. Cela inclut la méthodologie et le plan de travail de l'étude, les bases de données, les analyses, les rapports et toute autre information exclusive. Le prestataire sélectionné doit respecter toutes les lois et réglementations relatives à la protection des données et de la vie privée. Toute divulgation ou utilisation non autorisée d'informations confidentielles entraînera la résiliation immédiate du contrat. Toutes ces données appartiennent à HANWASH.

7.4. Propriété des documents finaux

Les documents finaux et les bases de données produits dans le cadre de cette étude de ligne de base seront la propriété exclusive de HANWASH. Le prestataire ne conservera aucun droit et ne revendiquera pas la propriété des documents finaux. HANWASH se réserve le droit d'utiliser, de modifier, de distribuer et de reproduire les documents finaux si cela est jugé nécessaire pour les besoins du projet, sans autre consentement du prestataire. Le prestataire retenu peut être tenu de signer d'autres documents afin de transférer à HANWASH la propriété de ces documents et bases de données.

7.5. Clause de résiliation

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit d'au moins deux (2) semaines. La résiliation peut intervenir dans les conditions suivantes :

- Non-respect des obligations contractuelles ou des normes de performance énoncées dans l'appel d'offres et le contrat.
- Violation des exigences en matière de confidentialité ou de protection des données.
- Tout autre manquement important aux conditions contractuelles ou au respect des lois et réglementations applicables.

En cas de résiliation, le prestataire et ses sous-traitants devront cesser tout travail et restituer à HANWASH tout matériel ou documentation lié au projet. Tous les paiements ou dettes en suspens seront réglés conformément aux conditions énoncées dans la section " modalités de paiement " de cet appel à proposition.

VIII. Annexes

1. HANWASH's Program Monitoring Framework (Cadre de Suivi et Evaluation de l'initiative HANWASH)
2. JMP⁴ indicators for WASH services levels (Indicateurs du Programme commun de suivi de l'eau potable et de l'assainissement de l'UNICEF et de l'OMS (JMP) pour les services WASH)

⁴ Programme commun de suivi de l'eau potable et de l'assainissement de l'UNICEF et de l'OMS

N.B: Pour avoir accès aux documents précédents, les soumissionnaires intéressés doivent adresser une demande écrite par courrier électronique à : procurement@hanwash.org.

IX. Information de Contact

Pour de plus amples informations concernant l'appel à propositions, veuillez contacter :

Alex Pedro BONHOMME

Responsable de Suivi & Évaluation à HANWASH

+509 3753 1020

procurement@hanwash.org